

RCS : MANOSQUE

Code greffe : 0401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MANOSQUE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00130

Numéro SIREN : 792 068 272

Nom ou dénomination : A2i Didact

Ce dépôt a été enregistré le 07/11/2019 sous le numéro de dépôt 3994

Liasse Fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise *		A2I DIDACT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12	
Adresse de l'entreprise *		1884 AVENUE SAINT MAURICE 04100 MANOSQUE		Durée de l'exercice précédent *		15	
Numéro SIRET *		7 9 2 0 6 8 2 7 2 0 0 0 3 0		Néant ☐			
				Exercice N clos le		31/10/2019	
		Bout 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Prais d'établissement *	AB		AC		
		Prais de développement *	CX	92 106	CQ		92 106
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	68 149	AG	55 955	12 194
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	10 000	AK	10 000	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	6 386	AS	6 119	268
		Autres immobilisations corporelles	AT	35 915	AU	21 487	14 428
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Pièces	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	4 560	BI		4 560
		TOTAL (II)	BJ	217 117	BK	93 561	123 556
		Matières premières, approvisionnements	BL	193 973	BM		193 973
	CRÉANCES	En cours de production de biens	BN	148 706	BO	3 962	144 744
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	259 972	BS	17 944	242 028
		Marchandises	BT		BU		
	DIVERS	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	790 889	BY		790 889
Autres créances (3)		BZ	98 653	CA		98 653	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
Comptes de régularisation	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	408	CG		408	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	8 551	CI		8 551	
	TOTAL (III)	CJ	1 501 152	CK	21 906	1 479 246	
	Prais d'émission d'emprunt à étales (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
		CO	1 718 269	1A	115 467	1 602 802	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :			
Clause de réserve de propriété *		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2019

Désignation de l'entreprise		Exercice N	
A2I DIDACT		Néant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ BJ)	DG	655 282
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	60 901
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)		DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	191 473
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EJ)	DV	14 003
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	390 360
	Dettes fiscales et sociales	DY	179 515
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA	1 267	
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)		EC	776 619
Ecart de conversion passif *		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 602 802
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	BF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	BG	776 619	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	BH	191 473	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : A2I DIDACT

Néant ☐ *

		Exercice N				Néant ☐		
		Fonction		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	299 774	FB	163	FC	299 937	
	Production vendue biens * services *	FD	1 538 780	FE	225 862	FF	1 764 642	
		FG	(50 738)	FH		FI	(50 738)	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 787 816	FK	226 025	FL	2 013 841	
	Production stockée *					FM	41 516	
	Production immobilisée *					FN	92 106	
	Subventions d'exploitation					FO	2 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	25 078	
	Autres produits (1) (11)					FQ	57	
		Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 174 597
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	182 413
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	700 384
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(10 005)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	531 659
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	10 818
	Salaires et traitements *						FY	502 193
	Charges sociales (10)						FZ	184 295
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *				GA	26 471
			dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	17 944	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)						GE	695
		Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 146 868
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)							
OPÉRATIONS EN COURS	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	921
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	921
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - II + III - IV + V - VI)								
						GV	(921)	
						GW	26 808	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans le n° 2052.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2I DIDACT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				HI		
				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK	(34 093)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 174 597	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 113 696	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	60 901	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobiler *		HP	
			Crédit bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	22 496
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	682
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives			A6	
(13)	obligatoire *			A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2018 avait une durée de 15 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 602 801,79 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 60 900,98 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12/07/2019 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Le CICE 2018 est calculé sur les salaires du 01/01/2018 au 31/12/2018 et s'élève à 14 824 euros.

Le CICE 2017 (perçu en 2018) :

Le CICE perçu s'élève à 19 306 euros. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation et de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

FRAIS DE DEVELOPPEMENT :

La société a décidé d'inscrire à l'actif de son bilan des frais d'études réalisées en interne au compte 203000 frais de développement pour la somme de 92 106 euros.

L'activation des amortissements débutera sur l'exercice 2019/2020 par dépréciation linéaire sur cinq ans maximum.

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Frais de recherche & développement = 92 106 E**

Frais recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais recherche & développement	92 106		92 106	%

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 217 117 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	71 599	98 656		170 255
Immobilisations corporelles	41 180	3 201	2 080	42 301
Immobilisations financières	4 560			4 560
TOTAL	117 340	101 857	2 080	217 117

Amortissements et provisions d'actif = 93 561 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	46 014	19 941		65 955
Immobilisations corporelles	23 156	6 530	2 080	27 606
TOTAL	69 170	26 471	2 080	93 561

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais de développement	92 106	0	92 106	amortiss. 5 ans
Concessions, logiciel	68 149	55 955	12 194	de 2 à 4 ans
Autres immo incorporel	10 000	10 000	0	4 ans
Matériel industriel	1 495	1 495	0	3 ans
Mat. et outillage	4 891	4 624	268	de 2 à 5 ans
Installat. générale agct	7 211	2 969	4 242	de 5 à 15 ans
Mat. de transport	3 544	2 409	1 135	3 ans
Mat. bureau & informatique	21 463	12 971	8 492	de 2 à 6 ans
Mobilier divers	3 697	3 139	558	de 2 à 7 ans
TOTAL	212 557	93 561	118 996	

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Etat des créances = 902 653 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 560		4 560
Actif circulant & charges d'avance	898 093	898 093	
TOTAL	902 653	898 093	4 560

Provisions pour dépréciation = 21 906 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	6 543	17 944		2 581	21 906
TOTAL	6 543	17 944		2 581	21 906

Produits à recevoir par postes du bilan = 211 287 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés	210 077
Autres créances	1 210
TOTAL	211 287

Charges constatées d'avance = 8 551 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 100 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10000	10,00	100 000
Titres en fin d'exercice	10000	10,00	100 000

Etat des dettes = 776 619 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	191 473	191 473		
Dettes financières diverses	14 003	14 003		
Fournisseurs	390 360	390 360		
Dettes fiscales & sociales	179 515	179 515		
Autres dettes	1 267	1 267		
TOTAL	776 619	776 619		

Charges à payer par postes du bilan = 122 244 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	375
Fournisseurs	22 346
Dettes fiscales & sociales	99 023
Autres dettes	500
TOTAL	122 244

Informations complémentaires sur le bilan passif**ENGAGEMENT IFC**

Le montant des engagements de votre entreprise en matière d'indemnités de fin de carrière s'élève à 114 788 euros.

Ce montant a été évalué selon les critères suivants :

- Age de départ : 65 ans
- Rotation du personnel : néant
- Actualisation : 2%
- Taux de charges patronales : 43 % pour le collège cadres et 38 % pour les non cadres
- Taux revalorisation des salaires : 0%
- Table de mortalité : TV 88/90

Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 2 013 841 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	299 937	14,89 %
Ventes de produits finis	1 764 642	87,63 %
Produits des activités annexes	4 175	0,21 %
TOTAL	2 013 841	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	1 610
TOTAL	1 610

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	8	
Agents de maîtrise & techniciens	3	
Employés	1	
Ouvriers	1	
TOTAL	13	0

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 211 287 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients facture a etablr(41810000)	210 077
TOTAL	210 077

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Org. sociaux a recevoir(43870000)	1 210
TOTAL	1 210

Charges constatées d'avance = 8 551 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	8 551
TOTAL	8 551

Charges à payer = 122 244 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets bancaires courus(51860000)	375
TOTAL	375

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Frs fact non parvenues(40810000)	22 346
TOTAL	22 346

Dettes fiscales et sociales	Montant
Personnel-dettes prov s/cp(42820000)	66 154
Personnel- charges a payer(42860000)	2 665
Ch. sociales s/ conges a payer(43820000)	27 271
Org. sociaux a payer(43860000)	1 015
Etat- charges a payer(44860000)	1 918
TOTAL	99 023

Autres dettes	Montant
Charges a payer(46860000)	500
TOTAL	500

A2i Didact
Société par Actions Simplifiée à Associé unique au capital social de 100 000 Euros
Siège Social : 1884 avenue Saint Maurice - 04100 MANOSQUE (
SIRET : 792 068 272 00030
RCS : MANOSQUE 792 068 272
=====

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2019 s'élevant à 60 900,98 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice 60 900,98 euros
- A titre de dividendes 50 000,00 euros
Soit 5 euros par action
- Le solde 10 900,98 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 666 183,09 euros.

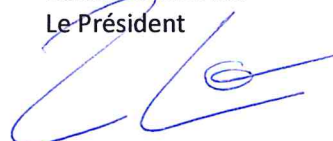
Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Date décision	Montant distribué	Abattement 40 %
31/03/2019	31/08/2018	75 000 € soit 7,50 € par action	Non
31/03/2018	31/08/2018	29 623 € soit 2,962 € par action	Oui
31/12/2016	Néant	Néant	Néant

Certifié conforme
Le Président



S.A.S. A2I DIDACT

SIEGE SOCIAL : 1884 AVENUE SAINT-MAURICE
ZI SAINT-MAURICE

04100 - MANOSQUE

* * *

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019



SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 40 000 €

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de la région Auvergne et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Riom

SIEGE SOCIAL : 40 avenue du Général de Gaulle - 03100 MONTLUÇON - 408 529 295 RCS Montluçon
Tél. 04 70 05 32 00 - Fax : 04 70 05 19 93 - www.groupechd.fr

A2I DIDACT

SAS au capital de 100 000 €

Siège social : 1884, Boulevard Saint Maurice

04100 MANOSQUE

414 520 403 MANOSQUE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 MARS 2019

A l'Associée Unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **SAS A2I DIDACT** relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS A2I DIDACT à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Autres éléments significatifs » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle et nous nous sommes assurés que la note « Autres éléments significatifs » de l'annexe fournit une information appropriée.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée Unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiements prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS A2I DIDACT à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MONTLUCON,
Le 27 Septembre 2019

Pour la SARL CHD AUDIT Auvergne-Rhône-Alpes
Jean-Bernard BLAITEAU
Commissaire aux comptes associé



Liasse Fiscale

Formulaire obligatoire (article 55 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise : A2I DIDACT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12	
Adresse de l'entreprise : 1884 AVENUE SAINT MAURICE 04100 MANOSQUE		Durée de l'exercice précédent : 12	
Numéro SIRET : 7 9 2 0 6 8 2 7 2 0 0 0 3 0		Néant ☐	
		Exercice N clos le : 31/12/2019	
		Bruit	Amortissements, provisions
		1	2
		Net	
		3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
Autres participations	CU	CV	
Créances attachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Values mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étales	CW	
	Primes de remboursement des obligations	CM	
	Écarts de conversion actif *	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	
Clause de réserve de propriété : *			
(2) Part à moins d'un an des immobilisations non amorties			
(3) Part à plus d'un an :		CR	
			Créances

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 3032 Société à Responsabilité Limitée

40, av. du Général de Gaulle
03100 MONTLUÇON

Tél. 04 70 05 32 00 - Fax 04 70 05 19 93

SIRET 408 529 295 00029 - NAF 6920 Z

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 55 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Exercice N	
A2I DIDACT		Néant ☐	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 100 000)	DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * BJ)	DG	655 282
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	60 901
	Subventions d'investissement	DJ	
Provisions réglementées *	DK		
TOTAL (I)		DL	826 183
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	191 473
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs BI)	DV	14 003
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	390 360
	Dettes fiscales et sociales	DY	179 515
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Compte régularisé	Autres dettes	EA	1 267
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)		EC	776 619
Ecart de conversion passif *		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 602 802
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	EB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	ID	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IE	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	IF	
		IG	776 619
		IH	191 473

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CHD AUDIT - Auvergne-Rhône-Alpes
 Société à Responsabilité Limitée
 40, av. du Général de Gaulle
 03100 MONTLUÇON

Tél. 04 70 05 32 00 - Fax 04 70 05 19 93
 SIRET 408 529 295 00029 - NAF 6920 Z

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2I DIDACT		Néant ☐ *				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
				Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	299 774	FB	163	FC	299 937	
	Production vendue { biens * services *	FD	1 538 780	FE	225 862	FF	1 764 642	
		FG	(50 738)	FI		FI	(50 738)	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 787 816	FK	226 025	FL	2 013 841	
	Production stockée *					FM	41 516	
	Production immobilisée *					FN	92 106	
	Subventions d'exploitation					FO	2 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	25 078	
	Autres produits (1) (11)					FQ	57	
	Total des produits d'exploitation (2) (1)					FR	2 174 597	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	182 413	
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	700 384	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(10 005)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	531 659	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	10 818	
	Salaires et traitements *					FY	502 193	
	Charges sociales (10)					FZ	184 295	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements * dotations aux provisions					GA	26 471
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	17 944
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	695	
	Total des charges d'exploitation (4) (11)					GF	2 146 868	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)							
Opérations exceptionnelles	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GG	27 729	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL		
	Différences positives de change					GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN		
	Total des produits financiers (V)					GO		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GP		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ		
	Différences négatives de change					GR	921	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS		
	Total des charges financières (VI)					GT		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - III - IV + V - VI)								
					GU	921		
					GV	(921)		
					GW	26 808		

(RÉFÉRENCE : voir tableau n° 2052) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

CHD AUDIT - Auvergne-Rhône-Alpes
Société à Responsabilité Limitée
40, av. du Général de Gaulle
03100 MONTLUÇON

Tél. 04 70 05 32 00 - Fax 04 70 05 19 93
SIRET 408 529 295 00029 - NAF 6920 Z

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SI 2019

Ponctuation obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>A2I DIDACT</u>		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7)	(VII)	HD
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7)	(VIII)	HH
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont	produits de locations immobilières	IY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP
		Crédit bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	II	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6	obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N-1
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CHD AUDIT - Auvergne-Rhône-Alpes

Société à Responsabilité Limitée

40, av. du Général de Gaulle

03100 MONTLUÇON

Tél. 04 70 05 32 00 - Fax 04 70 05 19 93

SIRET 408 529 295 00029 - NAF 6920 Z

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2018 avait une durée de 15 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 602 801,79 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 60 900,98 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12/07/2019 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

CHD AUDIT - Auvergne-Rhône-Alpes

Société à Responsabilité Limitée

40, av. du Général de Gaulle

03100 MONTLUÇON

Tél. 04 70 05 32 00 - Fax 04 70 05 19 93
SARL COBA ROMANS

SIRET 408 529 295 00029 - NAF 6920 Z

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :
- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Le CICE 2018 est calculé sur les salaires du 01/01/2018 au 31/12/2018 et s'élève à 14 824 euros.

Le CICE 2017 (perçu en 2018) :

Le CICE perçu s'élève à 19 306 euros. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation et de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

FRAIS DE DEVELOPPEMENT :

La société a décidé d'inscrire à l'actif de son bilan des frais d'études réalisées en interne au compte 203000 frais de développement pour la somme de 92 106 euros.

L'activation des amortissements débutera sur l'exercice 2019/2020 par dépréciation linéaire sur cinq ans maximum.

CHD AUDIT - Auvergne-Rhône-Alpes

Société à Responsabilité Limitée

40, av. du Général de Gaulle

03100 MONTLUÇON

Tél. 04 70 05 32 00 - Fax 04 70 05 19 93

SIRET 491520295 00029 NAF 6920 Z

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais de recherche & développement = 92 106 E

Frais recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais recherche & développement	92 106		92 106	%

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 217 117 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	71 599	98 656		170 255
Immobilisations corporelles	41 180	3 201	2 080	42 301
Immobilisations financières	4 560			4 560
TOTAL	117 340	101 857	2 080	217 117

Amortissements et provisions d'actif = 93 561 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	46 014	19 941		65 955
Immobilisations corporelles	23 156	6 530	2 080	27 606
TOTAL	69 170	26 471	2 080	93 561

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais de développement	92 106	0	92 106	amortiss. 5 ans
Concessions, logiciel	68 149	55 955	12 194	de 2 à 4 ans
Autres immo incorporel	10 000	10 000	0	4 ans
Matériel industriel	1 495	1 495	0	3 ans
Mat. et outillage	4 891	4 624	268	de 2 à 5 ans
Installat générale agct	7 211	2 969	4 242	de 5 à 15 ans
Mat. de transport	3 544	2 409	1 135	3 ans
Mat. bureau & informatique	21 463	12 971	8 492	de 2 à 6 ans
Mobilier divers	3 697	3 139	558	de 2 à 7 ans
TOTAL	212 557	93 561	118 996	

CHD AUDIT - Auvergne-Rhône-Alpes

Société à Responsabilité Limitée

40, av. du Général de Gaulle

03100 MONTLUÇON

Tél. 04 70 05 32 00 - Fax 04 70 05 19 93

SIRET 529 29 00 20 MANOSQUE

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Etat des créances = 902 653 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 560		4 560
Actif circulant & charges d'avance	898 093	898 093	
TOTAL	902 653	898 093	4 560

Provisions pour dépréciation = 21 906 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	6 543	17 944		2 581	21 906
TOTAL	6 543	17 944		2 581	21 906

Produits à recevoir par postes du bilan = 211 287 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés	210 077
Autres créances	1 210
TOTAL	211 287

Charges constatées d'avance = 8 551 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

CHD AUDIT - Auvergne-Rhône-Alpes

Société à Responsabilité Limitée

40, av. du Général de Gaulle

03100 MONTLUÇON

Tél. 04 70 05 32 00 - Fax 04 70 05 19 93

SIRET 406 529 293 00029 - NAF 6920 Z

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 100 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10000	10,00	100 000
Titres en fin d'exercice	10000	10,00	100 000

Etat des dettes = 776 619 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	191 473	191 473		
Dettes financières diverses	14 003	14 003		
Fournisseurs	390 360	390 360		
Dettes fiscales & sociales	179 515	179 515		
Autres dettes	1 267	1 267		
TOTAL	776 619	776 619		

Charges à payer par postes du bilan = 122 244 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	375
Fournisseurs	22 346
Dettes fiscales & sociales	99 023
Autres dettes	500
TOTAL	122 244

Informations complémentaires sur le bilan passif**ENGAGEMENT IFC**

Le montant des engagements de votre entreprise en matière d'indemnités de fin de carrière s'élève à 114 788 euros.

Ce montant a été évalué selon les critères suivants :

- Age de départ : 65 ans
- Rotation du personnel : néant
- Actualisation : 2%
- Taux de charges patronales : 43 % pour le collège cadres et 38 % pour les non cadres
- Taux revalorisation des salaires : 0%
- Table de mortalité : TV 88/90

CHD AUDIT - Auvergne-Rhône-Alpes

Société à Responsabilité Limitée

40, av. du Général de Gaulle

03100 MONTLUÇON

Tél. 04 70 05 32 00 - Fax 04 70 05 19 93

SARL CDBA ROMANS
SIRET 405 529 295 00029 - NAF 6920 Z

Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 2 013 841 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	299 937	14,89 %
Ventes de produits finis	1 764 642	87,63 %
Produits des activités annexes	4 175	0,21 %
TOTAL	2 013 841	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

CHD AUDIT - Auvergne-Rhône-Alpes

Société à Responsabilité Limitée

40, av. du Général de Gaulle

03100 MONTLUÇON

Tél. 04 70 05 32 00 - Fax 04 70 05 19 93

SIRET 540 529 265 00032 M M S 920 Z

Annexes (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	1 610
TOTAL	1 610

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	8	
Agents de maîtrise & techniciens	3	
Employés	1	
Ouvriers	1	
TOTAL	13	0

CHD AUDIT - Auvergne-Rhône-Alpes

Société à Responsabilité Limitée
40, av. du Général de Gaulle
03100 MONTLUÇON

Tél. 04 70 05 32 00 - Fax 04 70 05 19 93
SARL CDBA ROMANS
SIRET 408 529 295 00029 - NAF 6920 Z

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 211 287 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients facture a etabli(41810000)	210 077
TOTAL	210 077

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Org. sociaux a recevoir(43870000)	1 210
TOTAL	1 210

Charges constatées d'avance = 8 551 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	8 551
TOTAL	8 551

Charges à payer = 122 244 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets bancaires courus(51860000)	375
TOTAL	375

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Frs fact non parvenues(40810000)	22 346
TOTAL	22 346

Dettes fiscales et sociales	Montant
Personnel-dettes prov s/cp(42820000)	66 154
Personnel- charges a payer(42860000)	2 665
Ch. sociales s/ congés a payer(43820000)	27 271
Org. sociaux a payer(43860000)	1 015
Etat- charges a payer(44860000)	1 918
TOTAL	99 023

Autres dettes	Montant
Charges a payer(46860000)	500
TOTAL	500

CHD AUDIT - Auvergne-Rhône-Alpes

Société à Responsabilité Limitée

40, av. du Général de Gaulle

03100 MONTLUÇON

Tél. 04 70 05 32 00 - Fax 04 70 05 19 93

SIRET 405 529 235 00029 - NAF 6920 Z